

1^{ère} Lecture : Deutéronome 4,1-2.6-8I. Contexte

Le Deutéronome (= deuxième Loi) est tout entier orienté vers l'avenir et immédiatement vers la terre Promise, dans laquelle Israël va entrer sans Moïse et sous la conduite de Josué. Le passé est rappelé également, dans le but de servir de leçon pour la venue d'un heureux avenir. Israël est installé dans la plaine de Moab face à la terre Promise, non loin du Jourdain et de Jéricho. Il s'y est arrêté à cause de trois circonstances : la première est son péché à Baal Péor (Nb 25 - 26), qui montre que le peuple n'est pas dans de bonnes dispositions pour entrer en Canaan ; le deuxième est l'instruction, donnée à une nouvelle génération, de la Loi adaptée par Moïse à la vie en Canaan ; la troisième est l'annonce de la mort de Moïse qui, ne pouvant pas entrer en Terre Promise, donne ses dernières recommandations en guise de testament. Dans les trois premiers chapitres, Moïse rappelle à Israël sa marche au Désert, ainsi que la conquête de la Transjordanie que le Seigneur a fait réussir malgré les infidélités du peuple.

Vient alors notre texte où Moïse rappelle le péché de Baal Péor dans cette contrée de Moab, où Israël a été gravement infidèle à l'Alliance, péché dans lequel il tombera en Canaan, s'il ne veille pas à s'attacher au Seigneur et à sa Loi. Quel est ce péché, et qu'est-ce qui a déterminé Israël à le commettre ? D'abord, quel est ce péché, décrit en Nb 25 ? C'est la prostitution sacrée selon les rites de Baal pour obtenir en Canaan la fécondité de la terre. En agissant ainsi, Israël ravalait la Terre Promise au rang de la terre de Canaan, la Promesse de Dieu au bien-être de l'homme, le Salut éternel à une prospérité temporelle, le Royaume de Dieu (que le Seigneur envisageait de faire pour son peuple en Canaan) à un royaume païen, et la Loi à des pratiques apportant la glorification de soi. Or la Promesse, le Royaume, le Salut, la Loi sont célestes comme l'est le Seigneur, lui qui les donne ici-bas pour permettre de parvenir au Ciel où il habite.

Ensuite, qu'est-ce qui a occasionné le péché de Baal Péor ? C'est la méconnaissance du Seigneur. De même qu'Israël en Égypte pensait que le Seigneur est un Dieu protecteur, et au Désert un Dieu qui n'est plus qu'un Dieu du Désert, ainsi en Canaan il ne sera plus qu'un Dieu de la prospérité et de la fécondité. Il ne faut pas penser que cette façon erronée de concevoir Dieu soit absente aujourd'hui, même dans l'Église. On entend dire que Dieu est un Dieu inventé des peuples primitifs ignorants, un Dieu bouche-trous, un Dieu gendarme, un Dieu bonasse, un Dieu indifférent, un Dieu taciturne, un Dieu bienveillant, un Dieu décevant, un Dieu débonnaire, un Dieu inutile, un Dieu gênant, et un Dieu affublé de bien d'autres qualificatifs selon les convictions, les sentiments ou les souhaits des gens.

II. Texte1) Pratiquer intégralement les commandements du Seigneur (v. 1-41)

- v. 1 : « Maintenant » : Ce terme indique ce qui arrivera après ce qui vient d'être dit. Or au chapitre précédent, Moïse rapportait qu'aux eaux de Mériba, le peuple l'avait poussé, par de nouvelles récriminations, à déshonorer la miséricorde du Seigneur, et qu'à cause de cela il n'entrerait pas en Terre Promise. De plus, étant à Baal Péor, qui évoque un mauvais souvenir, et entendant Moïse lui dire « Maintenant », Israël s'attend à être averti par lui de ne pas pécher lorsqu'il sera en Terre Promise, pour ne pas irriter de nouveau le Seigneur.

« Les commandements et les décrets ». Ce sont des prescriptions que Moïse a déjà données, et qu'il donnera encore plus loin, sur l'ordre de Dieu, pour aider à mettre le Décalogue en pratique. « Écoute » ou « Entends » (voir au Temps de Noël A) signifie

faire attention à, s'efforcer de bien comprendre, et prendre la décision de faire. C'est pourquoi Moïse ajoute « pour que vous les mettiez en pratique ». Cette addition d'un verbe au singulier et d'un verbe au pluriel veut dire qu'une mise en pratique par tout le peuple encourage chacun de ses membres à faire de même.

« Afin que vous viviez » : Cette vie n'est pas la vie corporelle que possède déjà Israël, mais la vie particulière que le Seigneur donnera, puisque son complément « Que vous héritiez la terre » sera aussi donné par lui. Remarquons que « vivre » vient avant « hériter » : celui qui n'est pas vivant de cette vie donnée par Dieu a beau être en Terre Promise, il n'y sera que comme s'il était dans une terre étrangère.

- v. 2 : « Vous n'ajouterez rien ... vous n'enlèverez rien à la parole que je vous commande ». Cette interdiction ne porte pas sur les explications qu'on donne aux commandements, mais sur le sens de ces commandements tel que voulu par le Seigneur. Il faut éviter de dire autre chose que ce qu'ils signifient. La Parole de Dieu peut gêner, paraître être insuffisante ou exagérée, comme nous l'avons vu, pour le dimanche précédent, à propos de la soumission et à propos de la parole de Jésus que des disciples estimaient intolérable. Il faut alors se dire que ce qui paraît insuffisant, inutile, exagéré ou contraire à un autre passage de la Bible n'est pas du côté du texte, mais du côté de notre cœur qui n'a pas envie de le mettre en pratique ou qui voudrait qu'il soit conforme à nos désirs.

On trouve cette interdiction dans cinq textes bibliques : une fois en 1 M 8,30 en ce qui concerne les paroles de l'homme qui donne son avis ; et quatre fois en ce qui concerne la Parole de Dieu qui exprime sa volonté : Dt 13,1 qui regarde l'idolâtrie et les pratiques païennes ; Pr 30,6 qui rappelle la Parole immuable de Dieu ; Eccl 3,14 qui parle de l'attitude incompréhensible de Dieu ; et Ap 22,18-19 où les paroles prophétiques du livre dépassent l'entendement de l'homme.

Cette interdiction est donnée, parce que l'homme est toujours tenté d'améliorer la Parole divine ou de la ramener à ce qu'il pense être vrai ou de la considérer comme valant pour une autre époque. Mais le Saint-Esprit sait bien ce qu'il inspire aux écrivains sacrés, ses secrétaires. Il faut donc conserver la Parole intacte, telle qu'elle est, même si elle se montre médiocre, difficile ou percutante. C'est ce que dit le psalmiste : « Les paroles du Seigneur sont des paroles pures, de l'argent épuré dans un creuset de fer, affiné sept fois » (Ps 11,7). Si elles sont purifiées sept fois, il faut être soi-même purifié sept fois, pour en comprendre le sens et en apprécier la vérité, et pour se rendre compte qu'il est nécessaire de les conserver intactes. Pour parvenir à cette pureté intérieure, il faut commencer par s'astreindre à ne rien ajouter à la Parole écrite et à n'y rien retrancher, et à ne pas vouloir la comprendre tout de suite et à ne pas omettre les détails.

C'est pourquoi, contrairement au Lectionnaire qui traduit « mais vous garderez » qui indique une opposition, le texte originel dit : « pour que vous gardiez » qui indique un but à atteindre. L'excuse qu'on peut donner au Lectionnaire est qu'il veut être facilement compris des fidèles, sachant que les lectures de l'Ancien Testament surtout ne seront pas expliquées (l'homélie durant la Messe ne servant pas de cours universitaire). En généralisant cette façon de traduire du Lectionnaire, on se met dans l'impossibilité de garder les commandements dont on a été instruit : quand on les édulcore, quand on les modifie, ils perdent leur vérité, leur valeur et ils induisent en erreur, comme nous le verrons dans l'évangile où les pharisiens ont changé et évacué une ordonnance de Moïse.

- v. 3-4 (omis) : ils rappellent le péché de Baal Péor, la prostitution d'Israël avec les femmes madianites, et le remplacement des commandements de Dieu par les coutumes des cananéens. Cette double impureté a attiré la colère de Dieu : 24.000 ont été exterminés. Ceux qui ne se sont pas prostitués, Moïse les appelle « des attachés au Seigneur » et « des hommes vivants » (Nb 25).

2) Bienfaits de la pratique des commandements du Seigneur (v. 5-8)

- v. 5 (omis) : Moïse dit qu'il a appris les décrets et les jugements commandés par le Seigneur pour les enseigner à Israël, afin qu'il les vive en Canaan, terre environnée de peuples. Comme Moïse a appris, retenu et enseigné, Israël doit aussi apprendre convenablement, retenir parfaitement, et enseigner correctement les Nations. La Terre Promise est comme une scène de théâtre, sur laquelle Israël montre, par sa fidélité exemplaire, comment il vit les commandements de Dieu pour se préparer à obtenir le Salut, et suscite l'admiration et l'envie des Nations.

- v. 6 : « Vous les garderez et les ferez ». Ce n'est pas sans motif que Moïse redit la nécessité de la mise en œuvre des commandements. Ce motif n'est pas seulement l'obtention de la vie donnée par le Seigneur dans la Terre Promise, c'est aussi le fait de devenir soi-même la parole vivante de Dieu, animant l'existence, les occupations, les gestes : « Car cela sera votre sagesse et votre discernement aux yeux des peuples ». Si vous gardez et faites les commandements, dit Moïse, vous deviendrez sages et intelligents : la sagesse, découlant de la Parole vécue, c'est l'art de se comporter en tout selon cette Parole et en tout temps ; l'intelligence, litt. « le discernement », venant de cette même Parole mise en pratique, c'est la capacité de comprendre, de juger et d'utiliser judicieusement tout ce qui arrive dans l'existence. Cette sagesse et cette intelligence transparaîtront à travers vous, au point que les peuples les verront et désireront, eux aussi, devenir sages et intelligents comme vous.

« Eux qui entendront parler de tous ces décrets », c.-à-d. qu'ils seront mis au courant soit par votre comportement, soit par vos paroles, soit par d'autres personnes qui les leur feront connaître. Alors « Ils diront : Au moins, c'est un peuple sage et intelligent que cette grande nation » : Israël sera appelé « grand », parce que la grandeur de Dieu se verra en lui.

- v. 7 : « Car quelle est la grande nation, pour qui les dieux ... ? ». Moïse évoque une nation païenne qui serait également « grande », parce que le Seigneur aurait des vues sur elle. Ce sera le cas de Ninive dite « ville grande » (Jon 3,2) et surtout de l'Église tirée des nations. Mais Moïse n'évoque cette nation que dans l'intention de dire à Israël qu'il ne doit pas s'attribuer le titre de « grande nation », et qu'au contraire il doit l'attribuer au Seigneur : Que l'admiration des peuples à l'égard d'Israël ne lui tourne pas la tête, mais qu'il soit plein de gratitude envers le Seigneur et emploie les faveurs reçues de lui pour lui obéir ! Après avoir dit, sans trop y croire, qu'une éventuelle grande nation païenne a des dieux qui veulent bien se faire proches d'elle, Moïse affirme : « Le Seigneur notre Dieu est proche de nous, chaque fois que nous l'invoquons ». Il veut dire : « Le Seigneur, non seulement se fait bien plus proche de nous que les dieux capricieux, mais aussi attend que nous l'invoquions librement et chaque fois que nous avons besoin de son aide pour garder et faire ses commandements », comme le verset suivant va le dire.
- v. 8 : « Et quelle grande nation, pour qui les commandements ...? » : Moïse a soin de faire comprendre ce qu'Israël doit faire, pour que le Seigneur soit proche de lui quand il l'invoque. La prière d'Israël pour bénéficier de la proximité du Seigneur n'est

authentique et efficace que par la pratique de « la Loi qui, dans ses décrets et ses jugements », fait vivre dans la justice de Dieu. Car Dieu n'exauce et ne s'approche que des justes et de ceux qui désirent le devenir. Israël est donc revêtu de la grandeur reçue du Seigneur quand il reconnaît que ces décrets et ces jugements sont justes et quand il les pratique pour être juste aux yeux de Dieu.

Ce grand bienfait d'être un peuple sage et intelligent, capable d'attirer les Nations à connaître, aimer et servir le vrai Dieu, est donné à Israël, s'il est attaché au Seigneur par une écoute et une pratique si excellentes et si parfaites de la Loi, et par une humilité si totale et une intention si pure que Dieu puisse se manifester à travers lui sans obstacles.

Conclusion

Jamais, au cours de son histoire, Israël n'a été ce peuple sage et intelligent qui a attiré des Nations au Seigneur. Il y a seulement eu quelques personnages très fidèles à Dieu ; p. ex. David admiré par Hiram, Salomon félicité par la reine de Saba, Élisée honoré par Naaman, Jérémie respecté par Nabuchodonosor, Néhémie écouté par Artaxerxés. Les Prophètes avaient renchéri sur Moïse en annonçant que les Nations viendraient adorer le Seigneur dans son temple, mais leurs prophéties ne se sont pas réalisées et restent lettre morte depuis que le temple n'existe plus ; cela indique que les paroles de Moïse sont prophétiques, sont un but à atteindre, à obtenir. C'est, en effet, avec le Fils de Dieu incarné que ces prophéties commencèrent à se réaliser. De fait, l'Église a converti au Seigneur Jésus de nombreux peuples, grâce à l'Esprit du Christ Jésus qui avait dit : « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi » (Jn 12,32). Ainsi, aux premiers siècles, ce fut l'empire romain qui devint chrétien ; au Moyen-âge, ce fut toute l'Europe ; à partir du 18^e siècle, ce fut presque toute la terre, sauf l'Extrême-Orient. Mais aujourd'hui le christianisme recule, surtout dans tout l'Occident. On remarquera que la doctrine de l'Église, fondée sur la Sainte Écriture selon la Sainte Tradition, a profondément marqué les peuples qui la vivaient. Les paroles de Moïse sont donc aussi pour l'Église un but à atteindre, bien que déjà en partie atteint ; elles relèvent même de l'eschatologie finale, car ce sera seulement à la Parousie de Jésus, Christ et Seigneur, qu'aura lieu devant lui le rassemblement des nations, et que sera pleinement accompli le contenu de notre texte prophétisé par Moïse, parmi bien d'autres de ses paroles. C'est dire que cette prophétie est destinée à tous et à chacun, et peut être vécue à chaque génération.

La vertu suggérée par notre texte, et aussi dans l'épître et l'évangile, est la pureté sous toutes ses formes : elle est plus qu'une vertu et comprend notamment la chasteté, qui est valable pour les individus et les populations, qui s'oppose, p. ex, à la prostitution commise, et rappelée par Moïse, à Baal Péor. Il ne s'agit donc pas uniquement de la pureté sexuelle, mais de la pureté au sens plénier, portant sur tous les actes, paroles et pensées des hommes dans l'ordre de l'amour de Dieu et du prochain. En tant que vertu, la pureté concerne l'inviolabilité et l'intégralité de la parole de Dieu, la perfection de la pratique des commandements et leur observation avec une intention droite, c.-à-d. avec la volonté de servir Dieu pour lui plaire et non pour des motifs égoïstes. Celui qui fausse le sens de la parole de Dieu ou ne veut y prendre que ce qui lui plaît, celui-là est impur ; celui qui fait imparfaitement les commandements ou tire gloire de bien les faire, celui-là est impur. Là vertu de pureté est faite de respect de soi et des autres, effectuée correctement ce qui doit être fait, recherche sans arrière-pensée la gloire de Dieu et le Salut des hommes. Le mot « pur » signifie : sans mélange, net, limpide, sans défaut, intact, tout d'une pièce. La pureté peut se comparer à un cristal transparent, ne contenant aucune autre matière. Un état, une disposition, un acte bons peuvent être impurs quand s'y mêle quelque manque ; une pensée, une parole, une réalisation sont pures, quand elles sont entièrement ce qu'elles doivent être. Enfin, la pureté capte et fait transparaître la lumière de Dieu à travers tout l'être (Mt 5,8).

Envisageons aussi la chasteté. Elle dépend de la vertu cardinale de tempérance. La chasteté monastique est seulement liée à la virginité, mais la virginité comprend la chasteté commune à tous les chrétiens mariés ou non ; de plus, la virginité est un état, et la chasteté est une vertu :

- a) Voyons d'abord la virginité. « Vierge » ne veut pas dire jeune fille, sinon Joseph, l'époux de Marie, ne le serait pas, mais signifie toute donnée à Dieu dans l'attente d'être épousée bientôt ou définitivement par Dieu. C'est le sens qu'Is 37,22 donne à Jérusalem appelée « la vierge, fille de Sion », cette expression « fille de Sion » étant aussi donnée à la Vierge Marie. La virginité exclut le mariage charnel, mais implique le mariage spirituel qui est celui du Christ vierge et de l'Église vierge et sainte, du Christ et de l'âme, et qui est établi entre le Christ et les Églises (1 Cor 7,29-31). Les chrétiens qui vivent l'état du mariage charnel ou terrestre doivent donc s'adonner tout entier au Christ Jésus. Et ceux et celles qui vivent la virginité consacrée sont déjà comme les élus dans le Ciel où l'on ne se marie pas (Mc 12,25) et ont le souci des affaires du Seigneur (1 Cor 7,32-35) ; leur vie virginale est vécue en signe de pénitence pour le monde pécheur et pour échapper à celui-ci (Jr 16,1-4 ; Ez 24,15-27), et l'est en vue d'être irréprochable à la Parousie du Seigneur, de témoigner des valeurs éternelles, d'expérimenter déjà sur terre par la contemplation la Béatitude éternelle, de se détacher de ce qui est passager, de développer la grâce sanctifiante dans la foi, l'espérance et la charité.
- b) La vertu de chasteté cherche à vivre parfaitement les états de continence, de virginité consacrée, de célibat forcé, de mariage, de veuvage dans la piété. Voici ce qu'en dit succinctement Aelred [1110-1166], abbé des moines de Rievaulx (GB) : « Par la vertu de chasteté, prends possession de ta terre, c.-à-d. de ta chair. Elle a un commencement, un développement et un accomplissement. Son commencement se situe au niveau de l'agir, son développement au niveau des impulsions, son accomplissement au niveau de l'aspiration profonde. Est au premier degré de la chasteté, celui qui interdit à ses membres de toucher, de mouvoir ou de faire quoi que ce soit en dehors de ce qui est permis ; au deuxième degré, celui qui calme l'impulsivité des désirs charnels par sa fermeté d'esprit et la mortification de la chair ; au plus haut degré, celui dont l'aspiration profonde ne se complaît plus dans les désirs charnels. Qui en effet ne s'épargnerait volontiers les attaques des désirs charnels pour pouvoir se posséder tranquillement ? »
Sermon 54, n° 24 : série 4, p. 111-112.

Épître : Jacques 1,17-18.21b-22.27

I. Contexte

L'auteur est Jacques, dit le Mineur, le fils d'Alphée, et non Jacques, dit le Majeur, le fils de Zébédée (voir le 3^e Avent A, p. 3). Il fut le premier évêque de Jérusalem, et il présida avec Pierre au 1^{er} Concile (Ac 15). Son épître est adressée, semble-t-il, à toute l'Église vue comme accomplissement d'Israël (douze tribus : 1,1), et spécialement à des juifs hellénistes ou palestiniens émigrés de la Diaspora, convertis au Christ : cela se voit, p. ex., lorsqu'il appelle l'Évangile « la Loi parfaite » (1,25). La façon dont Jacques s'exprime déroute un peu ; c'est pourquoi il est bon de connaître sa façon de penser à ce Concile de Jérusalem pour comprendre son point de vue. Quand Pierre y prend la parole, il part du Christ Jésus et de la foi en lui pour dire l'insuffisance de la Loi et de l'Ancien Testament. Jacques, qui parle après lui, fait le contraire : après avoir approuvé Pierre, il part de la Loi et des Prophètes pour montrer la nécessité de la foi au Christ, et va jusqu'à vouloir que les païens convertis pratiquent quatre lois juives et noachiques. C'est dans la même optique, me semble-t-il, que Jacques a écrit sa lettre : alors que Pierre et Paul partent du dogme (= la foi au Christ) et descendent à la morale (= la pratique des commandements), Jacques part de la morale et monte au dogme. C'est pour n'avoir pas vu cela que plusieurs ont dit que Jacques s'oppose à Paul. Il y a divergence non pas dans la doctrine commune mais dans le point de vue envisagé. Si Jacques va de la morale au dogme, c'est parce qu'il s'adresse à des juifs dont la façon de penser est d'attacher plus d'importance aux œuvres recommandées par la foi. Le point de vue de Jacques présente, pour nous, quelque difficulté. En effet, quand on part du Christ et de la foi où tout est harmonieux, les divergences morales se résolvent assez facilement. Mais quand

on part des divergences morales, il est plus difficile de voir comment la foi au Christ les résout. C'est ce que l'on trouve dans le contenu de toute l'épître de Jacques : il met en évidence les mauvaises conduites et les désaccords des chrétiens pour dire comment on y remédie par la foi au Christ. Ce problème de la foi et de la morale est de tous les temps. C'est encore le cas aujourd'hui : devant la baisse et l'effritement de la vie chrétienne, les uns recommandent la foi et la doctrine, les autres la morale et les œuvres. Ils sont parfois unis, mais rarement convenablement, parce que leur union est fictive.

Notre texte fait suite et répond à des attitudes indignes des chrétiens : la plainte devant les épreuves envoyées par Dieu, et la difficulté des relations entre chrétiens qui sont dans des conditions sociales différentes. Jacques répond d'abord que la faute n'est pas à Dieu mais au péché qui est dans le cœur de chacun. Puis vient notre texte.

II. Texte

1) Nécessité d'accueillir le don de Dieu (v. 16-21)

- v. 16 (omis). Jacques vient de dire : Vous plaindre de Dieu et des frères cache la présence d'un péché en vous. Aussi, dit-il, « Ne vous égarez pas », en attribuant la cause de votre plainte à Dieu, alors qu'elle est en vous. Pour éclairer « ses frères bien-aimés », il va leur dire que la conduite des chrétiens doit correspondre à celle de Dieu.
- v. 17 : « Les dons les meilleurs, les présents merveilleux », mais litt. « Toute donation bonne », c.-à-d. toute façon bonne et gratuite d'accorder un don, « et tout don parfait », c.-à-d. toute réalité reçue bénévolement et ne laissant rien à désirer, « viennent d'en haut », c.-à-d. du Ciel. Cela signifie que la bonté et la générosité de Dieu sont telles qu'il ne donne pas des dons périssables et passagers, mais des dons divins et éternels. C'est pourquoi Jacques ajoute : « descendant du Père des lumières ». Ces dons sont si grands et élevés que Dieu les « adapte » à ceux à qui il les donne, et ce Dieu est « le Père des lumières ». Il est « Quelqu'un soucieux de ses enfants », et ses dons sont « lumineux », c.-à-d. donnant toutes les lumières dont ses enfants ont besoin pour bien se conduire sur la terre ; parmi ces lumières, il y a surtout son Fils incarné (Jn 9,5) et son Saint-Esprit (Eph 5,9).

« Lui qui n'est pas comme les astres ... passagères » n'est pas une traduction mais une interprétation supposée. En effet, les exégètes actuels voient dans « les lumières » les astres lumineux qui se meuvent et s'éclipsent. Mais littéralement on a : « Près de qui il n'existe pas de changement ou d'ombre de variation ». Le lectionnaire fait une comparaison avec les astres pour mieux faire ressortir que Dieu ne change pas, mais le texte original dit non seulement que Dieu est immuable, qu'il n'a pas l'ombre d'un changement, qu'il est toujours le même, mais aussi que ses dons lumineux sont fermes, inaltérables, impérissables. Les changements et les bouleversements, les possibilités et les difficultés, les progrès et les reculs, les tranquillités et les tentations concernent l'homme et la vie terrestre, et non la nature ni les dons de Dieu. Si les frères bien-aimés de Jacques sont bouleversés, impatients, découragés, c'est parce qu'ils n'ont pas mis à profits tant les dons divins que leur attachement au « Père des lumières », car cette révélation et ces dons sont si bons et parfaits qu'ils procurent le bien, la lumière, la force, la stabilité, la constance dans le cœur de ceux qui les font fructifier.

- v. 18 : « Il a voulu nous donner la vie », mais litt. « Car ayant décidé, il nous a procréés », c.-à-d. que tout ce qui vient d'être dit vient du fait qu'il a décidé de faire de nous ses enfants dans le baptême, et cela « par la parole de vérité », cette vérité étant le Christ

Jésus, le Père et le Saint-Esprit qui font toutes choses vraies, et donc bonnes et belles. Et Dieu a fait cela « pour faire de nous les premiers appelés de toutes ses créatures », litt. « pour que nous soyons quelque prémice de ses créatures ». « Prémice » signifie une partie tirée la première d'un tout, garantissant la promesse de ce tout. Il est dit « quelque » prémice, parce que les enfants de Dieu ne sont pas au niveau des autres créatures ; et ils sont aussi « prémice », c.-à-d. ceux que Dieu a voulu comme les représentants de toute la Création, ce qui montre que la Création est le prolongement de l'homme et que l'homme la contient inachevée. Donc nous sommes choisis pour être la nouvelle Création transformant l'ancienne, et pour être, comme le disait Moïse, des sages et des intelligents qui indiquent par leur fidélité le chemin du Salut à toutes les nations.

- v. 19-20 (omis) : ils sont résumés à la fin du v. 22. Ils disent que, si c'est par le moyen de la parole de vérité que sont donnés les biens divins et éternels, il faut s'empresse de l'écouter et affiner l'ouïe du cœur, réfréner son jugement et contrôler son opinion, maîtriser ses réactions et faire taire sa colère. Ce qui compte est de travailler à recevoir, à comprendre, à assimiler la parole de vérité qui, immuable, rend stable et domine sereinement les bouleversements intérieurs. La vie terrestre nous est donnée pour cela ; elle ne nous est pas donnée pour pousser des gémissements, pour être mécontents des épreuves à supporter, pour dénigrer les opinions d'autrui, pour nous opposer aux frères et à leurs imperfections. « Car la colère de l'homme ne travaille pas à la justice de Dieu », c.-à-d. ne collabore pas à l'œuvre du Salut de Dieu ni au redressement de soi ; au contraire, elle le contrecarre.
- v. 21 : la partie omise de ce verset dit qu'il faut rejeter toute souillure intérieure et tout débordement extérieur de la malice. Cela fait, « Accueillez humblement la parole semée en vous », litt. c'est : « Recevez avec douceur la parole implantée » en vous, « implantée » parce que Jacques avait planté la parole comme une pousse qui devait grandir. Car cette parole de vérité, les chrétiens l'avaient gardée et entretenue dans leur pensée, et ils ne l'avaient ni tronquée ni falsifiée par l'hérésie, mais elle était paralysée et infructueuse à cause de leur négligence, de leur résistance, de leurs passions. S'ils se corrigent et font taire leurs récriminations, et s'ils réécotent et développent avec attention, réflexion et engagement cette parole de Dieu, celle-ci les guérira, car « elle peut sauver vos âmes ».

2) Nécessité de pratiquer la parole de Dieu (v. 22-27)

- v. 22 : « Mettez la parole en application », mais littéralement c'est plus fort : « Devenez des faiseurs de la parole », comme on dit des facteurs de la poste, qui ont le métier de distribuer le courrier. Ainsi, les chrétiens ont comme métier, largement payé par des grâces divines, de pratiquer la parole de Dieu, de la faire exister dans leurs actes. « Et ne vous contentez pas de l'écouter » : ici aussi, le texte original dit : « Ne devenez pas des entendeurs de la parole », comme des spectateurs qui critiquent, discutent ou apprécient la pièce jouée. Car accumuler en soi beaucoup de paroles divines et ne pas les mettre en pratique, c'est « vous faire illusion » ou mieux litt. « vous leurrer », c.-à-d. vous tromper, vous mentir à vous-mêmes en pensant que vous êtes de bons chrétiens, alors que vous n'êtes pas la parole vivante qui montre à autrui le bien, qui indique au monde le chemin du Salut.
- v. 23-26 (omis) : Jacques emploie la comparaison du miroir qui capte le visage de quelqu'un, puis perd ce visage quand ce quelqu'un le quitte. Ce miroir désigne les Saintes Écritures, dans lesquelles on voit où on en est dans l'écoute de la parole de Dieu. Et quand on ne pratique pas ce qu'on a entendu, on oublie ce que ce miroir des Écritures disait de faire ; on est alors comme celui qui ne les a jamais connues.

- v. 27 : Jacques donne une double pratique à effectuer, celle que, sans doute, ses interlocuteurs ne faisaient pas, et qui est toujours actuelle : « Visiter ou venir en aide aux veuves et aux orphelins dans leur oppression », ce qui concerne l'amour du prochain ; « Se garder propre ou sans tache loin du monde », ce qui concerne l'amour de Dieu. Et cette double pratique est appelée « La religion pure et immaculée », deux termes qui désignent la pureté nécessaire à la vie chrétienne.

Conclusion

Dans ce texte, Jacques veut réveiller la vie chrétienne endormie de l'Église. Il insiste sur la nécessité d'une vie morale parfaite, parce que les chrétiens ont reçu des dons parfaits de Dieu, des dons si parfaits qu'ils les transforment en lumières dans le monde et qui font d'eux les prémices de la nouvelle Création. Cette transformation se fait par la parole de vérité vécue : celle-ci est reçue au baptême et est présente dans l'enseignement de l'Église, et elle demande à être développée durant toute la vie par une écoute assidue et une pratique irréprochable. C'est donc une vie morale pure qu'exige la vocation et l'extension chrétiennes, comme la parole de Dieu est pure. Le pur est inaltérable et immaculé, comme la parole divine qui maintient l'univers et qui révèle que tout est bon dans la Création. La tiédeur, la négligence, les plaintes, les accusations sont des impuretés qui minent et dissolvent la vie chrétienne. Mais, comme la parole de Dieu est pure, elle purifie ceux qui l'accueillent humblement et la mettent en pratique.

La vertu chrétienne de pureté est un don de Dieu à faire fructifier, depuis que l'homme subit une des conséquences du péché originel, la concupiscence qui est le penchant à faire le mal ; elle relève de la perfection, gratifiée par Dieu, entretenue par l'homme. Elle nous révèle ou nous fait mieux comprendre que les vertus surnaturelles sont, comme elle, des dons de Dieu, et c'est pourquoi on les appelle des « vertus infuses » reçues avec les sacrements. Le chrétien n'est donc pas démuné de la pureté ni de la chasteté, mais à la condition de les sauvegarder et de les corroborer par la parole vécue. Que la pureté soit un don que la parole rend efficace, nous l'avons vu lorsqu'après leur avoir lavé les pieds, Jésus disait à ses disciples : « Vous êtes purs à cause de la parole que je vous ai dite » (Jn 15,3 : 5^e de Pâques B)

Sur quoi porte la pureté ? Sur la foi en Dieu, sur sa Parole et sur la morale chrétienne :

- a) Sur la foi en Dieu : Or Dieu est immuable, saint, puissant ; la foi est pure et parfaite, lorsque les motifs du chrétien sont basés sur Dieu.
- b) Sur la parole de Dieu et d'abord sur le Verbe qui ne change pas non plus et qui s'est incarné pour nous ; l'attachement au Christ est pur et correct lorsqu'il est nourri par la parole de vérité, acceptée telle qu'elle est et sans modification. La parole de Jésus peut paraître dure à admettre comme le disaient les disciples qui l'ont quitté et les rebelles qui rejetaient la vertu de soumission exaltée par Paul. Mais ce n'est pas la parole de Dieu qui est dure, c'est le cœur de l'homme souillé et endurci.
- c) Sur la morale chrétienne, car elle est la conséquence et l'application de la foi en Dieu et de la parole du Christ désirée et vécue ; elle n'est pas ce que l'homme estime bon et plaisant, elle est la réponse conforme à l'Évangile, l'aboutissement de la doctrine de l'Église, comprise selon l'Esprit. Si la connaissance de la Révélation est faussée, tronquée, régentée par les idées du monde, c.-à-d. si elle n'est pas pure, sa mise en pratique ne le sera pas non plus. Autrement dit, quand des chrétiens changent la morale saine de l'Église, c'est qu'ils ont changé le sens de la Révélation de Dieu.

La pureté est donc bien nécessaire au chrétien : redevenu pur à son baptême par la grâce, moyennant la foi en la parole pure du Christ, il doit veiller à le rester. Les épreuves, les tentations, les contrariétés, les persécutions sont là pour vérifier s'il a cette pureté, et pour la développer et l'affermir. Les tentations dont parle Jacques font tomber, parce qu'on ne veille pas beaucoup sur la pureté, parce la foi est battue en brèche, et parce que la parole de Dieu est ignorée ou mal connue. Comme l'Église est la gardienne du dépôt de la foi et de la droite morale,

celui qui veut changer son enseignement et veut que l'Église le change ou en change le sens, celui-là a déjà changé la personnalité du Christ et de Dieu, il croit en un faux Christ et à un faux Dieu. Paul, à la fin de sa vie, a beaucoup insisté sur la « saine doctrine » (2 Tim 4,3), car il voyait que des chrétiens y mêlaient des idées et des attitudes du monde. On pourrait en dire autant aujourd'hui dans bien des domaines, y compris dans le domaine du mariage et de la chasteté.

Évangile : Marc 7,1-8a.14-15.21-23

I. Contexte

Nous revenons à Marc, dont l'Église a remplacé la multiplication des pains par celle de Jean aux dimanches précédents. Après ce miracle des pains viennent l'épisode de Jésus marchant sur les eaux (vu en Mt 14,22-33 : 19^e Ordinaire A) et de nombreuses guérisons à Génésareth, puis notre texte.

Pour que nous retrouvions la pensée de Marc, résumons tout ce qui précède :

- a) Mc 1 : Après l'inauguration résumée de sa vie publique en Judée, Jésus se manifeste en Galilée par de nombreux miracles qui annoncent la proximité du Royaume de Dieu. Mais ce succès est mal connu et inquiète, et alors Jésus impose le silence aux infirmes guéris, pour faire comprendre qu'il n'est pas le thaumaturge d'un royaume terrestre de ce monde.
- b) Mc 2 – 3 : Jésus dévoile que la cause de la mauvaise attitude des hommes à l'égard des signes du Royaume est le péché, et qu'il vient détruire le péché par son propre pardon, dont les guérisons sont justement le signe. Devant une telle prétention, deux réactions se font jour : l'une est l'hostilité de ceux qui, ne voulant d'autorité que la Loi, reprochent à Jésus de se dire plus grand que l'homme et de se mettre au-dessus de la Loi ; l'autre est la confiance en Jésus des pécheurs et des malades, et de ceux qui le suivent et écoutent sa parole. De ceux-ci Jésus constitue sa famille après avoir choisi douze Apôtres, tandis que l'endurcissement des scribes les pousse à traiter Jésus de suppôt de Satan.
- c) Mc 4 – 5 : À ceux qui le suivent, Jésus entreprend de révéler ce qu'est le Royaume de Dieu, mais il le fait en paraboles, tout en les expliquant seulement à ses disciples. Car le Royaume est un mystère qui dépasse l'homme. Il complète alors pour ses disciples ces paraboles en dire [paroles] sur le Royaume par des paraboles en actes.
- d) Mc 6 – 7 : Au chapitre 6, Jésus révèle la fin de l'Économie ancienne et la mise sur pied de l'Économie nouvelle qui se constitue autour de sa personne et de ses disciples. Ce faisant, il agit en Messie d'une façon voilée, en se montrant prophète, pasteur et sauveur. Au chapitre 7, il dégage la Loi de la gangue judaïque qui la déforme, en disant que la cause de cette trahison de la Loi est le cœur mauvais de l'homme et que son cœur doit être purifié et transformé par sa grâce qui peut lui faire reconnaître sa personne de Sauveur.

II. Texte

1) Évidence de la déchéance des commandements de Dieu (v. 1-13)

- v. 1 : « Les pharisiens et quelques scribes » : Jusqu'ici, ils ont agi séparément pour attaquer Jésus ; maintenant ils joignent leur hostilité envers lui pour observer la Loi, telle qu'ils l'entendent.
- v. 2 : L'occasion leur est donnée par le fait que ses disciples mangent « avec des mains impures, c.-à-d. non lavées ». Se laver les mains était un rite de purification prévu pour les prêtres (Ex 30,19-21) et un geste attestant son innocence (Ps 25,6 ; 72,13). Au temps de Jésus, c'était une coutume, supposée ancienne, de se les laver avant de prendre son repas.

- v. 3-4 : « La tradition des Anciens » : Marc expose longuement en quoi consiste cette coutume, parce qu'il écrit pour des pagano-chrétiens qui ignorent les habitudes juives. Comme les décrets et les jugements ont été donnés par Moïse pour aider à pratiquer le Décalogue (1^{ère} Lecture), on peut admettre le même sens dans le lavage des mains. Les Anciens ont établi un lien entre ce geste et la Loi, ils y ont vu un moyen efficace pour entraîner à la mettre en pratique et pas seulement à la connaître, car la Loi était perçue comme difficile à pratiquer. En fait, les juifs en étaient arrivés à prendre le moyen pour le but, à se contenter de cette pratique extérieure. C'est ainsi que cette coutume se sépara de la Loi, constitua un complément à la Loi, et convainquit que l'on s'est comporté en bon juif.
- v. 5 : « Pourquoi tes disciples ... ? ». Cette question se comprend donc de la manière suivante : puisque la Loi est sauvegardée par des coutumes qui relèvent de « la tradition des Anciens », les disciples enfreignent la Loi en rejetant la coutume de se laver les mains pour manger le pain.
- v. 6-7 : « Isaïe a bellement prophétisé à votre sujet, hypocrites ». Jésus ne s'en prend ni à cette coutume du lavage des mains ni à la tradition des Anciens, mais à ceux qui tiennent à cette coutume traditionnelle pour se dispenser de pratiquer convenablement la Loi pénible à observer, ou pour faire dépendre la Loi d'une coutume traditionnelle facile à suivre ; dans les deux cas, c'est de l'hypocrisie. En effet, la Loi demande de chercher Dieu et de le vénérer par l'obéissance à ses commandements. (Dt 10,12-13), et non de faire des gestes religieux purement extérieurs. Pour répondre aux pharisiens et aux scribes, Jésus n'use pas de considérations humaines et de bon sens, mais uniquement de la parole de Dieu : Is 29,13. Ainsi, Isaïe avait déjà dit qu'Israël servait Dieu des lèvres et non du cœur, l'honorait extérieurement mais pas intérieurement, ramenant les commandements de Dieu à « des commandements d'hommes ». On voit à quel point les pharisiens et les scribes ne comprennent plus les Écritures.
- v. 8 : « Vous laissez de côté le commandement de Dieu ». Par leur religion purement formelle, les pharisiens et les scribes ont bel et bien abandonné le commandement de Dieu, car, alors que le commandement de Dieu est donné pour atteindre le cœur qui l'exécute par le corps, un acte formaliste du corps ne vient pas du cœur, il est son propre but.

Jésus dit « le commandement de Dieu », c.-à-d. l'obligation éducatrice de faire la volonté de Dieu. Le Décalogue n'est donc pas semblable au code d'Hammourabi qui vise seulement les attitudes extérieures, il contient une énergie divine qui touche le cœur de celui qui croît au vrai Dieu, pour que la volonté du croyant corresponde à la volonté de Dieu. C'est ce que Moïse demandait dans notre première lecture : être sage et intelligent (ce qui est intérieur) par la pratique des commandements, et non pratiquer la Loi pour la pratique de la Loi. Quand la Loi est vue comme un code, elle n'est plus la Loi divine mais une loi humaine. « S'attacher » ou mieux « Maintenir la tradition des hommes », c'est à plus forte raison ramener les commandements de Dieu à « des commandements d'hommes ». L'ajout d'une partie du v. 4 par la Vulgate a pour but de rappeler l'importance, donnée par les pharisiens et les juifs, de se laver les mains avant le repas, et leur reproche, qu'ils adressent aux disciples, de mépriser la tradition des Anciens.

- v. 9-13 (omis) : Afin de montrer que les juifs n'écoutaient même plus Moïse, Jésus dénonce une infraction grave à la Loi : la violation de l'honneur dû aux parents, en prétextant qu'ils ont fait de leurs biens un don à Dieu. Ainsi, parce que les juifs ont voulu une

religion qui exalte l'homme et renforce son égoïsme, ils ont détruit le sens de la Loi qui révèle la volonté de Dieu et l'attitude de l'homme envers Dieu.

2) Cause de la destruction des commandements de Dieu (v.14-23)

- v. 14-16 : « Puis Jésus appela de nouveau la foule ». Comme les pharisiens et les scribes restent sur leur position aveugle et sourde, Jésus se tourne vers la foule qui souvent l'écoute volontiers, et lui dit une parabole et non un enseignement clair dans un double but : montrer qu'il est difficile, voire impossible, à un peuple dont le cœur est loin de Dieu, de comprendre ce qu'il vient de dénoncer ; exciter la foule à en chercher quand même le sens.
- v. 17-20 (omis) : La parabole présente quelque difficulté que les disciples ont perçue et qui les pousse à interroger leur Maître. Jésus expose d'abord la première partie de la parabole (v. 15a) : ce qui vient du dehors de l'homme et qui entre en lui ne le rend pas impur. Laissons-en le sens de côté et retenons seulement le sens de la deuxième partie qui dit : « Mais ce qui s'échappe de l'homme rend l'homme impur », et que Jésus, à la demande de ses disciples, explique, mais à eux seulement, en reprenant le v. 15b.
- v. 21-22 : « Car c'est du dedans, du cœur de l'homme ». Le mal véritable est dans le cœur de l'homme, non à l'extérieur de l'homme : vérité riche de sens qu'habituellement on ne veut pas admettre, du moins dans toute son ampleur. Souvent, en effet, on pense que le mal vient des événements nuisibles, de l'hostilité des autres, ou de l'attitude de Dieu comme le pensaient les destinataires de l'épître de Jacques. Mais c'est faux, dit Jésus, car le mal vient du cœur de chacun. Ceci mériterait d'être examiné, mais contentons-nous de croire Jésus, et voyons ce mal qui est dans le cœur de l'homme, qui ruine la Loi, et qui pousse l'homme à se servir de la religion pour mieux s'affirmer. Le mal est la malice et la perversion du cœur humain, qui produisent les pensées, les paroles et les actes infâmes. Jésus en dénombre douze, qui représentent une quantité innombrable de mauvais actes raisonnés.
- v. 23 : « Toutes ces méchancetés » (qui est mieux que « Tout ce mal » du Lectionnaire) « viennent du dedans et rendent l'homme impur » : L'homme a en lui un bourbier qui n'a qu'une seule issue, celle qui va de l'intérieur à l'extérieur, si bien qu'en sortant, son contenu souille tout. En parlant de l'homme, Jésus sous-entend qu'en premier lieu l'homme se souille lui-même. Aussi pourrait-on ajouter qu'après s'être souillé les pensées, les paroles et les actes, l'homme souille de ses méchancetés le prochain, le monde, la Loi, la parole de Dieu, le Nom divin lui-même.

On comprend mieux pourquoi Isaïe disait que le cœur du peuple était loin du Seigneur, pourquoi les pharisiens et les scribes viciaient et avilissaient la Loi de Moïse, pourquoi la tradition des Anciens était vaine, pourquoi l'homme cherche sa satisfaction dans une religion formaliste ou veut une religion conforme aux désirs de son cœur. La cause étant son cœur impur, l'homme est incapable d'enlever cette impureté radicale de son cœur : comment l'impur pourrait-il purifier ? Ce qui est impur rend impur tout ce qu'il touche. Ainsi, les lois sur « le pur et l'impur » sont considérées comme servant à distinguer ce qui peut être possédé et utilisé et ce qui ne le peut pas, ce qui est intact et ce qui ne l'est pas, ce que l'homme trouve valable et ce qu'il estime inadmissible, les réalités qui sont semblables et celles qui sont différentes ; au fond, ce sont des lois qui touchent à tout ce qui est extérieur à l'homme et qui n'ont rien à voir avec son cœur. Mais Jésus les voit autrement, lui qui voit le fond des cœurs, lui qui est entièrement pur et qui est Dieu ; il voit ces lois comme des dispositions et des comportements de l'homme. Ceux dont le cœur a été purifié par

Jésus croient à sa façon de voir et l'expérimentent ; les autres s'offusquent ou ricanent. Et Jésus ne dénonce pas seulement l'impureté du cœur des juifs, il parle de tous les hommes. Ceci vaut donc aussi pour les chrétiens, car, si leur cœur a été purifié par le Christ dans la foi et le baptême, ils le souillent de nouveau par leurs péchés, notamment les méchancetés signalées par lui.

Conclusion

Jésus traite d'un problème fondamental du Salut : changer le cœur de l'homme. Ce n'est pas une mince affaire, le prix en est sa mort sur la Croix. Car le cœur impur de l'homme ne veut pas changer ni être changé, il veut rester tel qu'il est, et n'aime pas qu'on y touche. De même que toucher une plaie à vif d'un blessé provoque de sa part une réaction violente, ainsi toucher à un cœur impur, c'est le voir réagir violemment et donc méchamment. On acceptera plus ou moins volontiers des réformes dans l'Église, sauf si elles touchent au cœur des chrétiens. Quand, dans l'Église, des réformes se font selon l'Esprit du Christ et le Concile Vatican II, les cœurs purs les acceptent et même les comprennent, parce qu'ils savent que leur cœur n'est jamais assez purifié ; mais les cœurs impurs se rebiffent : que l'on songe à la façon désinvolte ou sarcastique dont sont considérées la foi et la morale, la liturgie et la pastorale de l'Église. Ce n'est pas que les cœurs impurs ne veuillent pas de réformes, au contraire ; mais ils veulent que l'Église se réforme selon le monde et, hypocrites comme les pharisiens et les scribes, prétextent l'aggiornamento entamé par le Pape Jean XXIII pour séculariser l'Église en falsifiant les textes conciliaires, ou bien prétendent que, par ceux-ci, l'Église est placée deux mille ans en arrière, que le Concile trahit la Sainte Tradition, que les dogmes doivent être modernisés. Il en est de même, d'une part, des paroles de l'Écriture Sainte : le cœur impur les lit selon ses propres goûts, en change le sens ou parfois le rejette, donne inconsidérément à un texte le sens d'un texte tout différent ; et d'autre part, des écrivains sacrés, Paul, par exemple, est traité de misogyne, de déviationniste, de polémiste opposé à Jacques, à Jean, à Pierre, et même considéré comme fondateur d'un christianisme différent de celui voulu par Jésus. La réforme véritable de l'Église n'est pas dans ses structures, ni dans son ouverture au monde, ni dans sa liturgie, ni dans sa théologie, ni dans les études et les matières des conférences, ni dans sa mission – encore que tout cela puisse aussi se faire – ; la réforme véritable est dans le changement du cœur des membres de l'Église. C'est là et se sera toujours là que chacun et tous ont à se réformer personnellement.

La vertu et l'état de pureté sont montrés dans tout leur éclat dans la personne de Jésus. Parce que son humanité est divinement pure, limpide et vraie, il voit clairement et met en évidence le cœur impur des pharisiens et des scribes, qui préfèrent leur interprétation de la Loi de Moïse au sens des commandements de Dieu tel que donné par les Prophètes, préfèrent leur façon de vivre la Loi à l'écoute de la parole de Dieu, leur religion formaliste au Seigneur qui parle au cœur ; il met aussi en évidence l'impureté foncière de tout homme, non pour le condamner mais pour le sauver, pour qu'il aille à lui et reçoive de lui un cœur pur et transformé. Ceux qui ont le cœur impur mettent le Christ total en agonie jusqu'à la fin du monde ; et ceux qui prient Jésus, Christ et Seigneur, pour avoir un cœur pur rayonnent déjà de sa résurrection. Tel un cristal entièrement transparent et totalement net, la vertu de pureté et de chasteté capte la lumière de Dieu en s'effaçant, et la transmet intégralement. Elle est comme la Sainte Vierge Marie, chaste et pure, qui a accueilli sans réticence le Verbe de Dieu, et l'a donné sans réserve au monde. À sa suite, l'Église sainte, pure, immaculée, comme Paul le disait dimanche dernier, est respectueusement soumise à son Époux divin, reçoit parfaitement tout de lui, et enseigne avec honnêteté sa parole de vérité.